N° 1390. DIMANCHE 27 JANVIER 1867 11me année

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

ABONNEMENT : Pour Roubaix, trois mois, 7 francs, 50 — » » six mois, 14 » » — » » un an 25 » »

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

Les abonnements, annonces et réclames sont payables d'avance.

Toutes les communications relatives au Journal doivent être déposées *avant midi* le jour de la publication.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFFITE-BULLIER et Cie, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS LAFFITE BULLIER et Cie pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

Roubaix, 26 Janvier 1867.

BULLETIN.

Un homme d'Etat « vieilli sous le harnois » caractérisait admirablement notre esprit français par ces quelques mots : « En France, disait-il, quelle que soit la souveraineté qui domine, on veut toujours être plus royaliste que le roi ! » Que l'on écoute un moment les commérages sur les récentes modifications constitutionnelles et la manière dont elles vont être appliquées, on reconnaîtra la justesse de cette appréciation.

Il est évident pour tout esprit non prévenu, que le but et la volonté de l'Empereur ont été d'accroître les libertés du pays. La façon dont il a manifesté ses intentions, malgré, dit-on, des résistances timorées, en est la preuve. Cependant, si l'on en croit certaines informations, ce serait surtout dans les sphères officielles que l'on essaierait de faire obstacle aux mesures libérales. Quant à la presse, la suppression du pouvoir discrétionnaire serait regrettée, et l'on verrait dans le droit de réunion un péril que ses seuls excès comportent.

Nous espérons, avec tous les hommes de sage libéralisme et de conservation intelligente, que l'accord se fera sur ces graves questions. La France est progressiste, elle n'est pas révolutionnaire. Les fautes du passé la préserveront, espérons-le, des erreurs de l'avenir.

Un *on dit* que nous reproduisons sous toutes réserves, veut qu'il soit question d'une réduction de l'impôt foncier et d'une élévation compensatrice de l'impôt mobilier. Le projet s'appuierait sur ces motifs que la conscription devant peser à l'avenir beaucoup plus fortement sur les populations agricoles, il serait juste d'alléger leurs autres charges. Suivant la statistique établie, la contribution foncière serait de 169,300,000 fr. celle personnelle et mobilière de 49,608,000 seulement. Donc, la population des villes serait surtout atteinte par la mesure en question.

Nous apprenons que des pourparlers très-suivis sont engagés entre la France, la Belgique, les Pays-Bas et la Suisse pour arriver à l'unification douanière.

Les correspondances de Rome et de Florence ne manquent pas de gravité.

A Rome, les mazziniens s'agitent beaucoup. Il est hors de doute, malgré ce que rapportent les feuilles italiennes, que le meurtre de zouave Gazer a un motif politique. L'assassin, arrêté et conduit en prison, a non-seulement confessé le crime, mais encore désigné ceux qui ont armé son bras. J'apprends, dit un correspondant, qu'une perquisition faite dans sa chambre a amené la saisie de lettres et de papiers qui confirment les aveux de ce misérable.

La police romaine a saisi ces jours passés, dans une maison près du Tibre, 160 sabres, 2 fusils, quelques revolvers et trois uniformes de gendarmes pontificaux. Parmi les individus arrêtés, on cite un Espagnol nommé Rodriguez, impliqué dans toutes sortes d'affaires politiques. On a découvert aussi des bombes qui devaient être lancées au théâtre où le public se rend malgré les sommations du comité national. Les mazziniens qui ne sont pas gais, veulent que les habitants de Rome soient tristes.

A Florence, l'affaire dite des biens du clergé rencontre une vive opposition de la part des députés de la gauche. Il est à craindre que le projet Scialoja n'échoue. Les ultra-démocrates ne veulent pas l'argent du clergé et des hospices. Ils veulent leurs biens. Soit ; mais trouvera-t on beaucoup d'acquéreurs, et MM. Crispi, Mordini, etc., garantiront-ils la possession non interrompue ?....

J. REBOUX.

REVUE DES JOURNAUX.

Le journal *La France* se demande s'il est vrai que l'absence d'hommes nouveaux dans le ministère amoindrisse ou compromette les réformes du 19 janvier :

« Est-il vrai, poursuit M. Roualle, que le maintien aux affaires des hommes d'Etat qui ont été associés si longtemps à la direction des affaires, mette en péril les principes du développement de nos institutions, affirmées avec tant d'éclat par l'initiative impériale? »

En réponse à cette hypothèse, la *France* s'exprime ainsi :

« Tous les grands pouvoirs publics, le Sénat, le Corps législatif, le Conseil d'Etat, l'Administration, sont habitués depuis seize ans à voir à la tête des affaires les hommes qui ont concouru à la fondation de l'Empire, qui ont lutté avec eux et avec lesquels ils se sont engagés. Fallait-il briser tout-à-coup ce faisceau et déplacer la base du gouvernement en le transportant soudainement hors de sa sphère d'action ?..... La liberté ne se tient pas toute seule, elle n'est solide et puissante qu'avec de fortes assises, et ceux qui la modèrent l'observent mieux que ceux qui l'exaltent. »

On lit dans le bulletin du *Journal des Débats* :

« Nous regretterions que l'on tendît à introduire dans la discussion du budget les grandes questions qui se traitaient autrefois dans la discussion de l'Adresse, et qui semblent, depuis le 19 janvier, devoir se traiter par voie d'interpellation. Notre raison pour blâmer, le cas échéant, l'introduction d'un pareil usage, c'est que les députés avaient, dans les séances consacrées à l'Adresse, comme ils auront dans celles que rempliront les interpellations, un moyen pratique d'exprimer leur opinion; jadis c'était le vote d'un amendement au projet de la commission; aujourd'hui, à défaut d'un ordre du jour motivé que personne n'a le droit de présenter, ce sera un vote « appelant l'attention du gouvernement sur l'objet des interpellations. »

» Dans la discussion du budget, au contraire, quel moyen auraient les députés de formuler leur regret d'un acte accompli, leur désir de voir, sur un certain point, le gouvernement modifier sa ligne de conduite? »

M. Guéroult publie dans l'*Opinion nationale*, un article qu'il intitule : « Le décret du 19 janvier devant l'opinion. »

En voici un extrait :

« Si le décret du 19 janvier n'a pas produit tout l'effet qu'on en pouvait attendre, c'est surtout qu'il manque de clarté. Le public ne s'enthousiasme pas pour les énigmes; il est incapable de les deviner ; et si on l'oblige à se mettre en frais d'interprétation, il interprétera toujours de la manière la moins favorable. Il suppose que si on avait eu une bonne nouvelle à lui annoncer, on l'aurait annoncée en des termes tellement clairs, que les plus malveillants eussent été forcés de désarmer et de rendre grâces.

» Du reste, reconnaissons-le franchement, il n'y a à regretter dans tout ceci qu'une mise en scène incomplète, parce qu'elle a été un peu précipitée. Si l'Empereur, comme il n'est pas permis d'en douter, a été animé, en effet, de dispositions libérales, nous les retrouverons dans les projets de loi, et il n'y a pas lieu d'attacher tant d'importance à un retard de quelques jours. »

Le *Monde* se prononce contre la représentation du drame nouveau de M. Ponsard, *Galilée* :

« Souffrirait-on, écrit M. Coquille, qu'à propos d'un jugement inique ou erroné toute la magistrature française fut bafouée sur le théâtre? »

Une correspondance insérée dans le *Sémaphore* de Marseille, donne des détails intéressants sur les circonstances dans lesquelles l'Empereur aurait fait connaître aux ministres les résolutions qu'il avait arrêtées. Nous les reproduisons sous toutes réserves :

« Voici, s'il faut en croire les rumeurs publiques, comment la crise est née. L'Empereur aurait remarqué depuis longtemps que les journaux l'attaquaient indirectement et minaient son pouvoir, tout en respectant les ministres chargés d'appliquer le décret du 17 février 1852. Du moment qu'il eut fait cette observation, le régime fut condamné dans sa pensée.

» Vous vous souvenez probablement que, mercredi soir, le conseil des ministres devait se réunir à quatre heures aux Tuileries, sous la présidence du chef de l'Etat. Au moment de la séance, un contre-ordre fut envoyé et le conseil ajourné au lendemain jeudi pour neuf heures et demie. Donc, jeudi, le conseil eut lieu à l'heure dite. On expédia d'abord quelques affaires courantes. Puis tout-à-coup l'Empereur fit un mouvement qui fut remarqué de tous les ministres présents à la séance. Il prit dans sa poche un carré de papier sur lequel étaient tracées, dans un ordre extrêmement régulier, une vingtaine de lignes; elles avaient la disposition calligraphique d'une pièce de vers.

« Messieurs, aurait dit l'Empereur, voici » quelques notes que j'ai jetées sur le pa» pier, je suis bien aise de savoir ce que » vous en pensez. »

» Et l'Empereur lut. Ce que contenait le papier je vous l'ai dit hier en substance: c'était la suppression du ministère de la parole; c'était la suppression de l'Adresse et le droit d'interpellation à la condition que l'interpellation fut préalablement autorisée par trois bureaux; c'était enfin la transformation du régime qui pèse sur la presse.

» Cette révélation inattendue causa aux ministres un étonnement facile à comprendre. Je parle de quelques-uns seulement. Après diverses objections faites à l'Empereur, objections qui ne changèrent rien aux diverses résolutions du chef de l'Etat, les ministres donnèrent leur démission. La crise commençait, mais cette démission collective avait un inconvénient, elle consacrait la responsabilité collective des ministres, précisément ce qu'on voulait éviter; et cela était évident puisqu'un changement de politique amenait un changement radical de cabinet. On insista donc auprès des ministres afin de les amener à conserver leurs fonctions. »

J. REBOUX.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

L'agence Havas nous transmet les télégrammes suivants :

AUSTRALIE.

Pointe-de-Galle, 17 janvier.

Les avis de Melbourne, du 26 décembre, disent que le roi des Maories, dans la Nouvelle-Zélande, a fait sa soumission aux autorités anglaises.

GRÈCE.

Trieste, 24 janvier.

Le paquebot du Levant a apporté les informations suivantes :

Athènes, 19 : M. Rangabe n'a pas accepté la mission extraordinaire qui lui était donnée pour Washington. La frégate *Hellas* a été envoyée à Poros (arsenal de la marine grecque, près de Trézène), pour se préparer à transporter le roi en Danemark.

PRUSSE.

Berlin, 24 janvier.

Par suite des avis de Vienne, les divergences existant au sujet des droits sur les vins seraient en quelque sorte insurmontables. La conclusion du nouveau traité de douanes serait, par suite, mise en question.

Berlin, 24 janvier, soir.

La nouvelle de la conclusion du traité fédéral et de la clôture de la conférence des délégués des gouvernements du Nord est prématurée. Il est certain, cependant, que ces gouvernements se sont entendus sur le projet de Constitution fédérale à soumettre au Parlement.

Berlin, 25 janvier.

On lit dans la *Gazette de la Croix* :

« Une correspondance de Luxembourg dit que les faits qui viennent de se passer dans la dernière session de la chambre, empêchent l'union du grand duché avec

---

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX.

DU 26 JANVIER 1867.

— 37 —

LE DÉMON DU JEU

— XII —

(*Suite. — Voir le* JOURNAL DE ROUBAIX *du 24 janvier.*

Il parut enfin se soumettre à la nécessité et dit, en poussant un profond soupir:

— Eh bien, fasse Dieu que l'affreuse nouvelle ne fasse pas saigner votre cœur comme le mien! Ecoutez! ah! je me meurs d'angoisse!.... Vous savez que depuis deux jours mon domestique Julio a déserté mon service, parce que je l'avais sévèrement puni de ses déréglements. Cette disparition m'inquiétait, parce que j'avais remarqué chez Julio un secret remords et un étrange désespoir... Tout à l'heure, — il y a une demi heure à peine, — je quittai ma demeure et me dirigeai vers l'église des Dominicains pour y prier pour mon pauvre ami. Chemin faisant, je pensais à mon domestique Julio, je m'effrayais à l'idée que, dans son désespoir, il pouvait avoir mis un terme à sa vie. Près du pont de la porte aux Vaches j'entendis tout à coup tout près de moi une voix timide qui prononça mon nom. Je me retourne et je vois Julio devant moi. Je commençais à lui reprocher son absence; mais il posa le doigt sur les lèvres et dit très bas :

« — Signor, je vous prie de me suivre jusqu'au pont là-bas; je dois vous confier un terrible secret avant de mourir.

» L'accent de sa voix était si étrange et si saisissant que je me sentis dominé et le suivis au-delà du pont, jusqu'à un endroit solitaire, près de la rue Coppenolle. Ce qu'il me révéla là, faillit me faire mourir d'effroi et de douleur. Je dus m'appuyer de la main contre la muraille pour ne pas tomber, et ainsi, à demi étourdi et égaré, je reçus la confession d'un assassin repentant...

Un cri d'horreur échappa à Deodati. Haletant sous une curiosité pleine d'angoisse, M. Van de Werve regardait fixement le narrateur. Le bailli était beaucoup plus calme; il écoutait gravement et hochait la tête d'un air d'affirmation, comme s'il prévoyait quel serait le dénouement du récit de Turchi.

—Je n'ose presque continuer, murmura celui-ci. Mon âme se revolte en présence de la cruelle révélation que j'ai à vous faire; mais je comprimerai ma douleur.

Et, d'une voix beaucoup plus calme, il reprit :

— Anéanti et frémissant d'horreur et d'effroi, j'entendis la confession de Julio frapper mon oreille comme une sentence de mort.

» — Maître, me dit-il, j'ai commis un meurtre affreux. Le remords me poursuit comme une malédiction du Seigneur. Je veux mettre fin à ma coupable vie. Dans une heure je serai dans l'enfer pour l'éternité, mais je ne veux pas laisser le cadavre de ma victime enfoui dans une terre non bénite. Allez dans votre pavillon; dans la cave la plus profonde, à l'extrémité du couloir souterrain, vous trouverez enterré le corps du signor Geronimo...

Un cri déchirant retentit dans le salon; le vieux Deodati se porta les mains au visage, et tandis que des soupirs étouffés et de pénibles sanglots s'échappaient de son sein oppressé, des larmes brûlantes tombaient à travers ses doigts sur le parquet de la salle.

Turchi poursuivit :

— Signor Geronimo! m'écriai-je hors de moi d'anxiété et d'effroi. Que dis-tu? As-tu tué mon pauvre ami? C'est impossible. Mais Julio m'imposa silence par un geste énergique et répondit :

» — Oui, j'ai cruellement mis à mort le signor Geronimo. Il me manquait de l'argent pour aller jouer aux dés et boire dans les tavernes; vous ne vouliez plus m'en donner. J'ai tué le malheureux gentilhomme pour lui prendre l'argent qu'il avait en poche. Adieu; aujourd'hui même c'en sera fait de moi.» Avant que j'eusse la pleine conscience de la situation et que la pensée me fût venue de saisir Julio, il avait disparu. Probablement, aujourd'hui encore, on...

Simon Turchi parut tout à coup s'effrayer et s'écria tout tremblant :

— Ciel! j'entends mademoiselle Marie.

— Pour l'amour de Dieu, pas un mot, pas un signe! dit M. Van de Werve d'une voix suppliante et en joignant les mains. Comprimez votre émotion ; épargnez-lui un coup mortel.

Marie Van de Werve entra le salon, l'œil plein d'interrogations. Elle avait vu sous la porte du vestibule quatre ou cinq agents de ville. Bien que la présence de ces gens ne s'expliquât pas pour elle, elle ne s'en était pas trop émue et à son entrée elle dirigea son regard vers son père comme pour lui demander ce que les gens de justice venaient faire chez lui.

Mais quand elle remarqua combien son père était pâle et quel embarras trahissait sa physionomie, elle tourna aussi les yeux sur les autres personnes.

Simon Turchi regardait le parquet d'un air de sombre désespoir; le vieux Deodati cachait en pleurant son visage dans ses mains.

Un cri d'angoisse s'échappa du sein de la jeune fille, et elle regardait tour à tour son père, Deodati, Turchi et le bailli ; mais chacun d'eux se tut et semblait éviter avec crainte son regard inquisiteur.

— Va dans ta chambre, je t'en prie, Marie, dit M. Van de Werve. Donne-moi cette preuve d'affection. Ne demande rien...

La jeune fille, frappée par tous les indices d'un grand malheur, s'élança vers son père et s'écria en joignant les mains :

—Ah! dites-moi ce que je dois craindre! Qu'est-il arrivé? Parlez, mon père, rassurez-moi; ne me laissez pas dans ce doute affreux. Dites que je me trompe et que l'on n'a pas trouvé le cadavre de Geronimo! Hélas! il est mort.... il est mort, n'est-ce pas ?

Et jetant les bras autour du cou de son père, elle se mit à pousser des gémissements déchirants, et renouvela vingt fois sa prière pour apprendre ce qui les frappait tous d'une si vive et si inexplicable émotion.

M. Van de Werve voulut, sans lui donner aucune explication, conduire sa fille hors du salon; mais elle, tout à fait égarée, se dégagea de la main de son père, tomba aux genoux de Turchi et lui dit d'une voix suppliante :

— Par votre amour pour lui, signor, ayez pitié de moi! Dites-moi ce qui lui est arrivé. Ne souffrez pas que je sorte d'ici avec l'affreuse conviction dans le cœur qu'il est mort.

Turchi fixait silencieusement sur elle un regard qui semblait éteint par une indicible tristesse.

— Vous aussi vous êtes implacable, inexorable! s'écria Marie en se relevant vivement. Ah! son oncle, son père aura pitié de moi!

Elle courut au négociant qui fondait en larmes et se laissa tomber sur un siége à côté de lui, et, écartant les mains du vieillard de son visage, elle se mit à le conjurer en termes navrants de lui donner quelque renseignement qui la délivrât du triste soupçon qui la torturait.

Des larmes plus abondantes coulèrent des yeux de Deodati; il jeta ses bras au cou de la jeune fille, appuya ses cheveux blancs sur son sein et murmura pour toute réponse :

—Soyez bénie, ma chère enfant, de votre amour... Prions... prions !

M. Van de Werve était sorti du salon pour appeler la duègne de Marie; il rentra avec la vieille surveillante et dit à sa fille :